

INNOCENCE MCGILL PRÉSENTE:

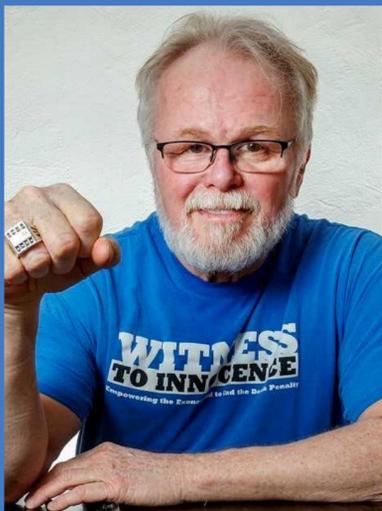
THE INNOCENCE TALKS / LES CONVERSATIONS SUR L'INNOCENCE

REJOIGNEZ-NOUS LES 7, 8 ET 9 MARS, ENTRE 19H ET 20H POUR UNE SÉRIE DE DISCUSSIONS VIRTUELLES EN ANGLAIS SUR LES CONDAMNATIONS INJUSTIFIÉES

TU PEUX T'ENREGISTRER DÈS MAINTENANT À UNE OU PLUSIEURS SOIRÉES SELON TES PRÉFÉRENCES ET DISPONIBILITÉS, ET CE GRATUITEMENT !



Le 7 mars, découvrez comment des erreurs judiciaires se produisent. La conférence de la professeure Kelly Lauzon "L'ignorance n'est pas le bonheur" mettra en lumière comment les lacunes dans nos connaissances perpétuent des condamnations injustifiées. Après, Maria Shepherd exposera pourquoi elle a plaidé coupable à un crime qui n'a jamais eu lieu.



Le 8 mars, deux exonérés raconteront leurs histoires. Écoutez d'abord Kirk Bloodsworth, un américain exonéré du couloir de la mort et qui est maintenant le Directeur exécutif de l'organisation Witness to Innocence. Ensuite, écoutez Ron Dalton, co-président d'Innocence Canada, nous dire comment il a gardé espoir pendant les 8 ans qu'il a passés en prison pour la mort de sa femme



Le 9 mars, découvrez à quel point les condamnations injustifiées peuvent être rectifiées. Nigel Marshman, avocat général du Groupe de révision des condamnations pénales nous expliquera comment le Ministère de la Justice examine les dossiers de ceux qui plaident leur innocence. Enfin, l'avocate de la défense Lida Sara Nouraie va expliquer comment elle s'y prend pour relever les défis que constituent les cas d'exonération.